

France, La nouvelle donne du commerce agricole et agroalimentaire

Le commerce agricole dispose désormais d'une organisation représentative commune. Une nécessité pour un secteur qui représente quelque 180.000 emplois. par Frédéric Carre, président de la Fédération du négoce agricole et Président de la FC2A, Fédération du Commerce agricole et agroalimentaire, et Gérard Poyer, président de la FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux) et Vice-Président de la FC2A

A l'heure où les filières agroalimentaires françaises sont sous le feu des projecteurs, et où les politiques agricoles nationales et européennes sont au centre de tous les débats, le commerce agricole et agroalimentaire se doit d'être présent et de faire reconnaître son rôle décisif au sein de notre économie.

Regroupant 22 000 entreprises réparties sur tout le territoire, le commerce agricole et agroalimentaire opère au quotidien à tous les échelons stratégiques - acteur local et régional, mais aussi au niveau national, européen et pays tiers. Ce maillage territorial inégalable repose sur la diversité des entreprises qui dessinent sa typologie et font la force du réseau de TPE et PME, mais également des ETI qui font la puissance du secteur agricole et agroalimentaire français.

Un chiffre d'affaires de 100 milliards d'euros

L'ensemble de ces acteurs économiques représentent 180 000 emplois et un chiffre d'affaires de 100 milliards d'euros chaque année, notamment à l'export.

D'aucuns ont voulu croire que les stratégies politiques et économiques du secteur agricole et agroalimentaire puissent se construire en petit comité, sans impliquer ce maillon essentiel des filières situé entre l'amont et l'aval - entre la production dont elle promeut la qualité et valorise les produits et le circuit transformation/ distribution/ consommation qui lui doit en grande partie sa performance.

Une organisation commune pour le commerce agricole

La création de la Fédération du Commerce Agricole et Agroalimentaire - ou FC2A - est ainsi une manière de souligner que le modèle agricole et agroalimentaire français ne serait pas ce qu'il est sans les opérateurs du commerce et, pour tout un secteur, de porter sa responsabilité au plus haut niveau. C'est en tout cas l'ambition qui a conduit la Fédération du Négoce Agricole (FNA) et la Fédération Française des Commerçants en Bestiaux (FFCB) à unir leurs voix et leur expérience au sein d'une organisation commune, capable de promouvoir les propositions et valeurs des entreprises du commerce agricole et agroalimentaire.

La FC2A, nouvelle représentation légitime pour le commerce agricole et agroalimentaire

Actant que le rôle et les enjeux du commerce agricole et agroalimentaire ont été longtemps mal compris ou considérés comme négligeables dans les schémas « officiels », ses acteurs ont vocation, aujourd'hui, à être entendus pour promouvoir et faire reconnaître les métiers de l'acte de commerce, et pour que l'impact économique de toute politique soit pris en compte à tous les niveaux des filières.

La mobilisation des territoires

Alors que la guerre des prix opposant industriels et grande distribution, l'embargo russe ou encore les négociations commerciales Europe/Chine saturent les unes des titres de la presse économique, une autre réalité opère au cœur de notre territoire, qui assure bien davantage au quotidien la puissance économique de la France. C'est davantage de cette réalité que la FC2A se fera porte-parole, au nom d'une ambition empreinte de pragmatisme sur les questions économiques.

Chaque jour, en effet, le monde rural alimente la dynamique économique au plus proche du terrain, grâce notamment aux PME du commerce agricole et agroalimentaire dont l'activité est continue et incroyablement féconde malgré un contexte généralement difficile. Les territoires représentent une ressource indéniable, leur valorisation et leur attractivité deux enjeux essentiels des acteurs économiques qui y sont implantés et qui s'y mobilisent.

Une dynamique collective

Le niveau territorial est rendu d'autant plus pertinent aujourd'hui, du fait de la décentralisation politique et administrative, des transformations de l'action publique et du changement des modèles productifs. Plus que jamais, le territoire s'organise et se structure en faveur d'une dynamique collective qui porte ses fruits aux échelons local, national et international.

Les collectivités territoriales, notamment, bénéficient de la fiscalité locale, qu'elles doivent en grande partie aux TPE/PME ancrées dans le paysage régional. Dans les campagnes, le commerce est également source d'emplois, notamment pour des jeunes non qualifiés qui sont nombreux à intégrer les entreprises attractives du commerce agricole et agroalimentaire. N'oublions pas enfin que les opérateurs du commerce ont aussi pour fonction d'assurer le revenu des agriculteurs, des viticulteurs et des éleveurs, avec lesquels ils garantissent la pérennité du patrimoine agricole national.

Un flux d'exportations, notamment vers les pays du Maghreb

Concernant l'export, le dynamisme des TPE-PME ne se dément pas, en particulier en Europe et vers les pays du Maghreb. Les produits agricoles et agroalimentaires demeurent un atout majeur du commerce extérieur français - représentant 13% des exportations françaises et 9% des importations totales, en particulier grâce aux produits « du terroir ». Les secteurs des vins et spiritueux, des produits laitiers et des céréales demeurent ainsi particulièrement compétitifs à l'international.

C'est l'ensemble de ces atouts du commerce que la FC2A souhaite à l'avenir promouvoir et défendre, à l'instar des valeurs qui forment son socle d'action : Confiance, Performance, Filières et Territoires. Un positionnement volontairement engagé, source d'une mobilisation autour d'un projet fédérateur à même d'entraîner une nouvelle dynamique du commerce agricole et agroalimentaire.

Source : <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20141110trib69265a472/la-nouvelle-donne-du-commerce-agricole-et-agroalimentaire.html> (10/11/2014)